

**Le service des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface :  
son établissement et son avenir**

par

Carole Barnabé

Thèse  
présentée à la Faculty of Graduate Studies  
pour l'obtention du grade de Master of Arts

Department of History (Archival Studies)  
University of Manitoba / University of Winnipeg  
Winnipeg (Manitoba)

© 2002



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-76744-2

Canada

THE UNIVERSITY OF MANITOBA  
FACULTY OF GRADUATE STUDIES  
\*\*\*\*\*  
COPYRIGHT PERMISSION PAGE

LE SERVICE DES ARCHIVES DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-  
BONIFACE: SON ÉTABLISSEMENT ET SON AVENIR

BY

CAROLE BARNABÉ

A Thesis/Practicum submitted to the Faculty of Graduate Studies of The University  
of Manitoba in partial fulfillment of the requirements of the degree

of

Master of Arts

CAROLE BARNABÉ © 2002

Permission has been granted to the Library of The University of Manitoba to lend or sell copies of this thesis/practicum, to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film, and to University Microfilm Inc. to publish an abstract of this thesis/practicum.

The author reserves other publication rights, and neither this thesis/practicum nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's written permission.

## Résumé

Situé au cœur de la communauté francophone, le Collège universitaire de Saint-Boniface (Collège) peut faire remonter ses origines à 1818. Il en est l'une des institutions les plus reconnues. Considérée comme le berceau de la culture franco-manitobaine, cette institution demeure un exemple en voulant préserver son histoire.

La littérature archivistique récente explore souvent le même thème : la contextualité de l'information. Cette méthode de travail requiert une analyse des structures fonctionnelles d'une institution. Dans la présente recherche, nous allons utiliser l'analyse fonctionnelle afin de comprendre les rouages du Collège et la complexité de son environnement. Nous allons ensuite étudier la viabilité de garder un service des archives dans une si petite université francophone. Nous allons également explorer les différentes options que pourraient choisir l'administration si celle-ci décidait de mettre fin à son service des archives. La question primordiale tourne donc autour de l'importance qu'accordent à leur histoire le Collège et la communauté franco-manitobaine en général.

Nécessairement, une institution essaie de garder un lien entre son passé et son avenir. Le rôle d'un service des archives est d'abord de servir l'institution qui l'a mis sur pied. Les dossiers qui sont créés reflètent donc ses fonctions. De plus, l'institution devient en quelque sorte une mémoire sociale, qui va au-delà des portes de l'organisme, puisqu'elle affecte plusieurs citoyens de la société. Dans le cas du

Collège, les personnes concernées sont celles qui luttent pour la survivance de la francophonie. Institution d'importance symbolique, le Collège projette l'image de ce que devrait être un Franco-Manitobain. N'est-ce pas un de ses rôles comme institution francophone de pouvoir faire sa part pour la communauté qu'il dessert?

## Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Dr. Tom Nesmith, mon directeur de thèse, pour ses bons conseils et son aide tout au long de cette recherche. Mes remerciements s'adressent également à mes collègues de travail pour leurs petits mots d'encouragement et tout spécialement à mon directeur qui m'a permis de m'absenter de mon emploi afin de terminer ma thèse. Sans oublier André Fauchon, professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface, qui a de bon cœur consenti à réviser minutieusement mon travail, geste que j'ai beaucoup apprécié.

En dernier lieu, je dois sincèrement reconnaître la patience et la confiance que m'ont données les membres de ma famille et mes amis, tout spécialement mes parents, Hervé et Denise Barnabé et mon frère Donald. Merci pour votre générosité et votre compréhension. À vous tous – I owe you BIG TIME !

Carole Barnabé

Saint-Boniface, le 27 juin 2002

## Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	iv
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vi
Introduction	1
Chapitre 1	
Un survol de la littérature en archivistique au sujet des collèges et universités	6
Chapitre 2	
Un historique du Collège universitaire de Saint-Boniface	39
Chapitre 3	
La situation actuelle du fonctionnement administratif et archivistique au Collège universitaire de Saint-Boniface	57
Chapitre 4	
Les diverses options du lieu d'entreposage des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface	90
Conclusion	122
Annexes	
Annexe A : Le mandat du Bureau des gouverneurs	127
Annexe B : Les droits et pouvoir du Conseil de direction des études	128
Annexe C : La description de tâches du recteur	129
Annexe D : La liste des fonds dans les archives du CUSB	130
Bibliographie	132

## Liste des tableaux

Tableau 1	Requêtes 1997-2002	80
Tableau 2	Nombre d'acquisitions 1997-2002	82

## Liste des figures

Figure 1	Organigramme décisionnel du CUSB 2001	63
Figure 2	Organigramme de gestion du personnel du CUSB 2001	64
Figure 3	Organigramme de la bibliothèque Alfred-Monnin	78
Figure 4	Répartition des requêtes 1997-2001	81



## Introduction

Le mot « université » a comme définition un « établissement public d'enseignement supérieur » (*Le Petit Robert*). Ce mot nous donne une connotation de prestige puisque ce genre d'institution a une grande importance dans nos communautés, et c'est là que la plupart de nos dirigeants et gens d'affaires viennent poursuivre leurs études. Étant donné que les universités aiment toujours pouvoir rehausser leur image, plusieurs d'entre elles ont mis sur pied, au cours des années, des centres d'archives. Toutefois, très peu d'archivistes s'intéressent aux archives universitaires. Il est donc important d'être capable de bien comprendre l'environnement universitaire. Les universités sont des établissements qui encouragent la recherche scientifique et historique, mais sont-elles prêtes à protéger leur propre histoire? De plus, ces institutions dépendent de subventions gouvernementales, ce qui les rend responsables auprès du public. Afin qu'elles puissent répondre aux besoins de leur public, les universités doivent maintenir une bonne gestion de leurs dossiers. Il est donc nécessaire de pouvoir en conserver les archives.

Il existe plusieurs avantages dans la mise en place d'un centre d'archives universitaire. Souvent, les universités cherchent des moyens pour promouvoir leur institution, notamment par des campagnes de levées de fonds. Les archives universitaires existent pour rendre service à l'institution même, ainsi qu'au grand public. Cette thèse va s'intéresser à la mise sur pied d'un service des archives dans une petite université francophone du Manitoba, le Collège universitaire de Saint-

Boniface (Collège), dont on pourrait faire remonter les premiers balbutiements avec l'arrivée des premiers religieux à la Rivière-Rouge en 1818. L'étude proposée cherchera à comprendre la valorisation des archives universitaires dans un milieu minoritaire et les moyens que le Collège entend prendre pour établir un service des archives stable avec tous les facteurs qui nous entourent aujourd'hui.

Le mot « archives » sous-entend évidemment un certain lien avec l'histoire. Les archives sont un endroit où l'on conserve la documentation pour des recherches historiques. Autrement dit, les archives sont un endroit pour amasser de la poussière! Les archivistes en un sens deviennent des ramasseurs de « vieilleries ». Par contre, être archiviste comprend beaucoup plus de talents que le simple fait d'organiser de vieux documents. Ces professionnels doivent indirectement construire l'histoire. Elizabeth Kaplan, archiviste américaine a écrit : « Whether we choose to acknowledge it or not, we are major players in the business of identity construction and identity politics »<sup>1</sup>. Les archives deviennent un centre de bouillonnement de culture et d'identité. On pourrait même dire que c'est un endroit qui garde un certain pouvoir auprès du public. Les archives n'existent-elles pas aussi pour servir la société<sup>2</sup>? Les archivistes détiennent ce pouvoir. Comment doivent-ils l'utiliser à bon escient? Comment doivent-ils servir la société?

L'archiviste a acquis des connaissances tout au long de son éducation et de sa carrière, connaissances qui l'aident à bien faire son travail. Il doit être capable de préserver la mémoire d'une société. Et il accomplit cette tâche en utilisant des théories et des méthodes archivistiques qui existent depuis des centaines, voire des milliers d'années. Le principe de base est certainement celui de la provenance : le fait

de pouvoir identifier le créateur du document. Un autre principe serait celui de l'ordre original, c'est-à-dire de garder la documentation comme elle a été créée et utilisée dans sa tâche première. Par contre, je pense qu'à la base de tout ce qui concerne les archives, il y a la volonté de préserver la documentation pour les futures générations et pour la société en général. Cette volonté ne provient pas toujours de l'administration de l'institution, mais plutôt de l'archiviste lui-même. L'archiviste occupe donc un rôle important dans la société, celui d'en préserver la mémoire.

Le présent travail a pour but d'évaluer les différentes options qui se présentent pour le Collège concernant l'organisation de ses archives. Le Collège a créé un poste d'archiviste à quatre-vingt pour cent de temps, poste que j'occupe depuis avril 2002. Comme archiviste, j'ai donc à concevoir et à établir un service des archives qui sera propice à un environnement universitaire. La mise en place d'un tel service soulève plusieurs questions : le CUSB devrait-il avoir un centre autonome ou un centre qui entretiendrait des liens avec les archives de la *University of Manitoba*, les Archives provinciales du Manitoba ou celles du Centre du patrimoine? quels seraient les avantages et les désavantages de ces trois options? si le Collège veut garder ses archives, comment devrait se faire leur gestion? Les réponses à ces questions vont permettre de mieux répondre à l'interrogation principale : quel genre de service des archives serait le plus approprié pour une petite université francophone dans la province du Manitoba?

Plusieurs critiqueront sans doute cette recherche parce que son sujet est directement relié à mon emploi. Étant archiviste, toutes les questions concernant les archives doivent me tenir à cœur. Les archives du Collège universitaire de Saint-

Boniface risquent de connaître le sort de plusieurs petits centres d'archives, soit le manque d'intérêt. Faire valoir l'importance de préserver une histoire riche comme celle de la communauté franco-manitobaine est au cœur de la présente recherche.

La thèse va se diviser en quatre chapitres. Le premier chapitre abordera la littérature existante sur les archives universitaires tout en plaçant l'accent sur les caractéristiques de gestion des programmes d'archives et sur ce qui préoccupe les archivistes universitaires. Le deuxième chapitre fera un survol de l'évolution du Collège de Saint-Boniface depuis ses origines. Ce survol historique nous donnera un contexte pour mieux situer ses archives. Le troisième chapitre analysera le fonctionnement actuel de l'établissement et de son service des archives. Cette étude fonctionnelle permettra d'explorer dans le dernier chapitre diverses options qui s'offrent à lui en ce qui concerne la gestion de documents et un programme d'archivage. On accordera une attention particulière au fait de mieux comprendre le contexte des archives du Collège au sein de la communauté francophone du Manitoba, c'est-à-dire comment et pourquoi cette petite communauté a à cœur le Collège universitaire de Saint-Boniface.

## Notes

1. Elizabeth Kaplan, « We Are What We Collect, We Collect What We Are : Archives and the Construction of Identity », *American Archivist* 65 (Spring/Summer 2000), p. 147.
2. Terry Cook, « Archival Science and Postmodernism : a New Formulation for Old Concepts », *Archival Science* 1 (2001), p. 19.

## Chapitre 1

### Un survol de la littérature en archivistique au sujet des collèges et des universités

Nous retrouvons des universités et des collèges dans toutes les provinces du Canada. D'après les statistiques de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), dont le Collège de Saint-Boniface fait partie<sup>1</sup>, il y en aurait quatre-vingt-treize. Parmi ces institutions, on peut retrouver un certain nombre de centres d'archives. D'ailleurs, il est tout à fait normal que des centres d'archives soient situés si près de la vie académique. Premièrement, les chercheurs sont généralement des étudiants et des professeurs<sup>2</sup>. Deuxièmement, les centres d'archives sont des endroits qui permettent de préserver les documents importants des universités et collèges pour des questions juridiques et fiscales, sans oublier tout l'aspect historique. Les universités et collèges s'appuient fortement sur leur lien avec le passé, surtout lorsque cela concerne des projets de financement auprès des anciens.

Le service des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface (Collège) aura nécessairement les mêmes besoins que les autres centres d'archives universitaires. À cette fin, les archives du Collège préservent les documents créés par l'institution même. Ainsi, aucun effort n'est mis sur l'acquisition de manuscrits. Les chercheurs les plus souvent rencontrés sont ceux qui veulent de l'information sur leurs ancêtres – les généalogistes. Effectivement, les archives du Collège existent en ce moment pour satisfaire aux besoins de l'administration (finances, bureau du registraire, etc.). Par contre, ces archives auront à mieux se placer dans l'univers

archivistique si elles prévoient offrir un service beaucoup plus complet. Les archives universitaires manifestent un besoin unique, ce qui est le sujet du présent chapitre. L'objectif est d'examiner les divers thèmes dont les archivistes traitent lorsqu'ils discutent d'archives universitaires. Ce premier chapitre, qui est essentiellement une revue des articles, est divisé en six grands thèmes : 1) les sondages; 2) la mission et la visibilité des archives; 3) la documentation; 4) le service de gestion (*records management*); 5) l'accessibilité et la confidentialité; et 6) l'avenir. Avant de faire un survol de la littérature en archivistique, nous devons nous arrêter et expliquer le choix des articles et des livres utilisés.

### **La méthodologie**

Il est à noter qu'il existe une pénurie d'informations touchant les archives universitaires dans la littérature archivistique canadienne, malgré le fait qu'il y ait plusieurs universités et collèges au Canada. L'Association canadienne des archivistes (ACA) a développé une liste d'intérêts spéciaux dans le répertoire de ses membres. Ainsi, pour l'année 2000-2001, il y a cent seize membres canadiens et non canadiens qui ont mentionné un intérêt dans les archives universitaires. De plus, on remarque que cinquante-quatre universités et collèges sont représentés par leur membre<sup>3</sup>. Il existe donc un potentiel pour ce genre d'articles. Est-ce que cela veut dire que les Canadiens ne se préoccupent pas particulièrement de leurs institutions postsecondaires? Nous devons souligner que la revue canadienne *Archivaria*, publiée par l'ACA, ne considère pas les développements dans les universités et collèges<sup>4</sup>. L'atmosphère universitaire est toutefois différente des archives gouvernementales. Néanmoins, il faut mentionner que quelques articles ont été publiés. Une recherche a

été faite pour la période allant de 1987 à 1998; les résultats montrent que les articles visent surtout des sujets très spécialisés : un guide pour des fonds d'archives, l'histoire de l'institution, la bibliographie, l'inventaire de manuscrits, etc.<sup>5</sup> Les institutions postsecondaires ont besoin de méthodes particulières concernant notamment la confidentialité et l'accès aux dossiers des étudiants. Toutefois, la revue *Archives*, publiée par l'Association des archivistes du Québec (AAQ), montre un plus grand intérêt pour ce sujet : elle publie annuellement au moins un article se rapportant aux archives universitaires.

De leur côté, les Américains sont plus réceptifs aux discussions qui s'orientent vers les archives universitaires. La revue *American Archivist* y consacre au moins un article par année<sup>6</sup>. Les États-Unis se sont dotés de centaines d'universités éparpillées dans tout le pays; ils sont donc en mesure de mieux servir les archivistes qui y travaillent, d'autant plus qu'ils forment le plus grand groupe d'archivistes aux États-Unis<sup>7</sup>. Les archivistes universitaires canadiens anglophones doivent se fier aux Américains afin de se tenir au courant des nouvelles méthodes. Donc, pour l'analyse des de la littérature, j'ai dû me baser fortement sur les revues américaines telles *American Archivist* et *Midwestern Archivist (Archival Issues)*. J'ai aussi utilisé plusieurs articles provenant de la revue québécoise *Archives*. En plus des articles, j'ai également consulté deux livres entièrement consacrés aux archives universitaires : *The Management of College and University Archives* de William J. Maher et *Varsity Letters : Documenting Modern Colleges and Universities* de Helen Willa Samuels. Le premier est un ouvrage de référence destiné aux archivistes universitaires pour qu'ils soient capables de mieux gérer leurs archives; toutefois, cet ouvrage ne présente que



des théories de base. Par contre, le second ouvrage va plus loin : c'est un outil de travail pour aider les archivistes à mieux développer leurs connaissances sur la documentation que pourrait créer une université.

Toute bonne analyse doit être basée sur des faits concrets. C'est pour cette raison que les revues archivistiques se penchent occasionnellement sur des sondages afin de mieux cerner leur environnement. D'ailleurs, les sondages ont fait l'objet de plusieurs articles dans les publications archivistiques.

### **Les sondages**

Le sondage le plus ancien fut celui de Dwight H. Wilson en 1949 publié dans la revue *American Archivist*. Il a été mené auprès de deux cent collèges et universités à travers les États-Unis et le Canada pour savoir si ces institutions étaient conscientes de l'existence des archives<sup>8</sup>. Le sondage a révélé que la notion d'archives institutionnelles n'était pas une priorité, mais que les institutions concernées s'intéressaient plutôt aux archives d'intérêts spéciaux, comme l'histoire locale. Wilson a brossé un tableau idyllique de la situation archivistique : il avait prédit que les administrateurs des universités mettraient sur pied des centres d'archives dans un proche avenir. Ainsi, il insiste que la fonction primaire des centres d'archives sera celui de la préservation des documents officiels de l'institution pour des raisons historiques. Treize ans plus tard (1962), une enquête a été effectuée pour précisément vérifier les prophéties de Wilson. Philip Mason a constaté qu'il y a eu peu de changements<sup>9</sup>. Les institutions semblaient intéressées à l'idée de créer des centres d'archives mais aucun grand développement n'avait été accompli. Selon ce sondage,

les centres d'archives étaient encore plus intéressés à conserver des archives historiques locales et des répertoires de manuscrits que les dossiers officiels de l'institution. De plus, Mason a remarqué que la plupart des centres d'archives étaient situés dans les bibliothèques et même que c'étaient des bibliothécaires qui accomplissaient le travail<sup>10</sup>. Les centres d'archives étaient plus préoccupés à recueillir des manuscrits d'auteurs célèbres que des archives institutionnelles. Cela va donc à l'encontre de ce que Wilson avait prédit. Mason termine son article de la même façon que Wilson, c'est-à-dire qu'il prévoyait des développements majeurs dans les archives des universités et collèges aux États-Unis et au Canada.

En 1966, Robert M. Warner a décidé aussi d'entreprendre un sondage de plus grande envergure. Il a fait une enquête dans tous les collèges et universités des États-Unis (1 156) et du Canada (49)<sup>11</sup>. Il a constaté qu'environ cinquante pour cent des institutions postsecondaires avaient établi des centres d'archives, ce que l'auteur trouvait très prometteur. Par contre, les archives étaient encore dans les premiers stades de leur développement. Il est à noter aussi que les centres d'archives étaient majoritairement situés dans les bibliothèques universitaires. En 1982, Nicholas C. Burckel et J. Frank Cook ont entrepris à leur tour un sondage. L'enquête visait surtout le personnel embauché dans les centres d'archives. Par contre, ils font la remarque, comme l'a fait Wilson en 1949, que les archives ne semblent pas être la priorité des administrateurs des institutions : « [F]ew have realized the significant cultural and administrative advantages of a fully functioning archival program. In Universities [...] archives are seldom seen as central to their operating objectives or to their efficient management »<sup>12</sup>. Le dernier sondage que l'on retrouve dans les revues

archivistiques américaines date de 1990. Il concerne surtout la gestion des documents (*records management*), un élément qui sera discuté plus loin<sup>13</sup>.

Les Canadiens de leur côté ont aussi fait des enquêtes auprès de leurs institutions universitaires. Ian Wilson a entrepris une investigation sur la situation des archives universitaires anglophones au Canada<sup>14</sup>. Il a remarqué qu'avant 1960, il n'existait aucun archiviste universitaire. De plus, les documents universitaires ne recevaient que l'attention des bibliothécaires intéressés dans la préservation de documents historiques. Il a aussi mentionné que les universités canadiennes-françaises, c'est-à-dire québécoises, sont plus avancées en ce qui concerne la gestion des documents. Il a également noté que « Each university has its own character and self-image, produced by a blend of tradition, faculty or curricular interests and goals, and alumni support »<sup>15</sup>.

En 1974, François Beaudin a entrepris un sondage sur la situation des archives universitaires au Québec entre 1962 et 1974<sup>16</sup>. Il a fait un survol de chaque université ayant un service des archives. Son enquête met l'accent sur la gérance (principalement par les bibliothèques), sur le personnel et sur les archives historiques. L'auteur se vante qu'au Québec, les archives universitaires étaient très avancées, c'est-à-dire que quelques-unes d'entre elles avaient déjà établi un système de classement. La revue *Archives* a aussi publié quelques sondages, le premier en 1983<sup>17</sup>. Comme celui de 1974, c'est un survol de la situation archivistique universitaire au Québec. Les archives universitaires dans cette province ont tendance à être placées sous la direction de l'administration, c'est-à-dire du secrétaire général de

l'université<sup>18</sup> : ce qui marque un changement depuis le premier sondage de Beaudin. Les fonds d'archives sont divisés selon les grandes fonctions de l'institution plutôt que selon l'organigramme. Guy Dinel a effectué une autre enquête en 1992 pour pouvoir la comparer avec celle faite par François Beaudin en 1974<sup>19</sup>. Des vingt établissements qui forment le réseau d'archives universitaires, il découvre vingt-cinq unités qui consacrent leur énergie à la gestion des archives. De ce nombre, dix-neuf relèvent directement du secrétaire général, cinq de la bibliothèque et une autre d'un centre de recherche. L'administration des archives se place mieux sous la direction du secrétaire général parce que tous les dossiers officiels de l'institution passent généralement par ce bureau. C'est le lieu idéal pour bien gérer et préserver les documents officiels. Les archives universitaires québécoises ont un caractère unique parce que le Québec a une loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, loi qui est en vigueur depuis déjà plusieurs années. Les Québécois sont donc plus en mesure de répondre aux besoins de la préservation de documents officiels de leur institution. « Les services d'archives universitaires représentent, malgré leur nombre assez restreint, un des éléments forts du système archivistique québécois [...] les universités du Québec apportent une contribution majeure au développement de l'archivistique qui dépasse souvent le cadre provincial »<sup>20</sup>.

Il est évident que beaucoup plus de centres d'archives ont été fondés, surtout dans les bibliothèques universitaires. Ce que Burckel et Cook ont réalisé, en 1982, c'est le manque de support des administrateurs concernant les archives, ce qui ne semble pas être le cas au Québec, où les centres d'archives dans les universités et les

collèges sont placés sous la direction des administrateurs. Les archives ont certainement un avantage à être situées dans un tel environnement. Les universités étant des endroits propices pour promouvoir l'avancement des connaissances, ceci peut sans doute expliquer pourquoi la revue *Archives* consacre plus d'articles aux archives universitaires que les revues anglophones du Canada, où les centres d'archives sont situés dans les bibliothèques.

En général, les sondages nous donnent un aperçu de l'environnement des archives universitaires : en 1949, les archives étaient à peu près inexistantes; aujourd'hui, il en existe des centaines (aux États-Unis), et la priorité concerne le service de gestion des archives et la nouvelle technologie, principalement la conservation des dossiers universitaires sous forme électronique. Nous allons donc examiner les thèmes discutés dans le monde des archives universitaires dont font partie la mission et la visibilité.

### **La mission et la visibilité**

Tout service des archives doit commencer avec une mission en tête; ce n'est pas différent pour les archives universitaires. Pourquoi est-il nécessaire de conserver les dossiers dans un environnement d'éducation postsecondaire? Forcément, la mission d'un collège ou d'une université est la promotion de l'enseignement et de la recherche. Il existe donc une dualité entre la poursuite de la recherche et de l'enseignement et la documentation des affaires de l'institution pour des raisons juridiques et fiscales : « [...] bien que l'enseignement et la recherche constituent la mission première de l'université, il n'en demeure pas moins que la gestion apparaît

comme une condition *sine qua non* au maintien de cette institution et à la poursuite de sa mission première »<sup>21</sup>. La clé dans toute mission, c'est de recevoir l'approbation de la direction de l'institution. Généralement, les administrateurs ne sentent pas le besoin d'un centre d'archives à moins de vouloir célébrer une fête importante qui marque l'histoire de l'institution. Dans cette situation, les archives universitaires ont été fondées pour des raisons spéciales<sup>22</sup>. Par conséquent, les autorités universitaires ont créé un centre d'archives pour venir en aide aux célébrations. De telles célébrations sont certainement un moyen de faire avancer l'idée des archives. Par contre, cette idée doit aller au-delà de la seule conservation des archives pour célébrer les dates importantes de l'institution.

David Gracy, éducateur américain en archivistique, explique qu'il existe certaines valeurs que les archives doivent suivre afin que la population concernée puisse les comprendre : 1) l'argent : les archives valent de l'argent à cause de leur richesse en documentation historique; 2) la fonction : la raison pour laquelle nous gardons des documents; 3) le moment : l'utilité au moment présent; et 4) le lien avec l'histoire<sup>23</sup>. Les archives ont besoin d'un bon point de départ qui peut se faire dans un énoncé de mission approprié. Une mission déclare la fonction des archives, et nous devons donc la faire comprendre aux administrateurs.

En 1979, dans ses « Guidelines for College and University Archives », la *Society of American Archivists* (SAA) a développé des procédures que les archives doivent observer. Selon elle, les archives universitaires ont sept fonctions :

1. To appraise, collect, organize, describe, make available, and preserve records of historical, legal, fiscal, and/or administrative value to their institution.
2. To provide adequate facilities for the retention and preservation of such records.
3. To provide information services that will assist the operation of the institution.
4. To serve as a resource and laboratory to stimulate and nourish creative teaching and learning.
5. To serve research and scholarship by making available and encouraging the use of the collection by members of the institution and the community at large.
6. To promote knowledge and understanding of the origins, aims, programs, and goals of the institution, and of the development of these aims, goals, and programs.
7. To facilitate efficient records management<sup>24</sup>.

Dorothy T. Frye, archiviste à la *Michigan State University*, explique que les universités doivent bien exprimer leurs objectifs comme dépôt d'archives<sup>25</sup>. Il est nécessaire de lier la mission de l'institution à celle des archives. En effet, la mission des archives doit compléter celle que l'université a développée. Frye donne l'exemple des universités publiques aux États-Unis<sup>26</sup>, c'est-à-dire des universités qui ont reçu le terrain quasi gratuitement du gouvernement fédéral. En principe, pour gagner l'appui des administrateurs, les archivistes ont dû développer des stratégies pour améliorer leur rôle et leur visibilité. Le but d'examiner le contexte des missions est une façon de promouvoir le fonctionnement des archives. Si l'administration en ressent le besoin, il y a de grandes chances que les autres membres de l'institution et de la communauté vont encourager les archives. La nécessité d'un centre d'archives préoccupe habituellement les administrateurs qui décident du sort des archives. La priorité des archives serait de gagner la confiance et l'appui des autorités. Ce manque de confiance provient probablement de stéréotypes des archives universitaires : les archives ont tendance à ne vouloir documenter que l'histoire de l'institution (vision trop étroite), et les archivistes sont seulement intéressés dans des vieilleries<sup>27</sup>. Sans la

coopération des administrateurs, un service des archives ne réussira pas à s'implanter. Elizabeth Yakel et Laura L. Bost déclarent que les archivistes ne sont pas encouragés à examiner l'usage administratif des archives. Selon elles, les administrateurs voient les archives comme un service essentiel dans la préservation de la mémoire institutionnelle. En effet, les administrateurs considèrent les archivistes comme étant les protecteurs de l'authenticité des documents; ils ont une grande confiance dans le travail des archivistes<sup>28</sup>. Ce sont donc des nouvelles très encourageantes pour les archivistes. Toutefois, le problème, c'est de pouvoir gagner cette confiance dès le départ. Pour cette raison, les archives doivent donc être plus visibles.

La poussière n'est certainement pas un domaine dans lequel l'archiviste se spécialise. Le mythe qu'il se cloître dans une voûte pour préserver des documents est faux (une chance!). Les administrateurs sont craintifs de nous donner leur appui parce qu'ils croient à ce mythe. Nous devons donc être plus visibles dans notre milieu. Simplement, nous devons être plus proactifs, ne pas se gêner pour trouver des méthodes qui augmenteront notre visibilité. De nos jours, la réalité nous dit de faire tout notre possible pour encourager l'usage des archives. Les archivistes doivent ainsi connaître les quatre « P » du marketing : produit, prix, place et promotion. Cette dernière est certainement nécessaire. On doit promouvoir les archives en publiant des instruments de recherche, en montant des expositions, en visitant les locaux, en allant dans les classes<sup>29</sup>. Les collèges et les universités existent pour donner une bonne éducation à la population, et les archives peuvent contribuer à y parvenir. Cela devrait d'ailleurs être inscrit dans l'énoncé de mission des archives.



La visibilité peut aussi s'accomplir avec une célébration quelconque. La *Clemson University* devait célébrer son centenaire en 1989. Afin de bien se préparer aux célébrations, les autorités, en 1983, ont cru bon de développer un centre d'archives. L'archiviste embauché avait la lourde tâche d'organiser les activités pour le centenaire; par la même occasion, il a pris l'initiative de mettre sur pied un programme public. Les archives ont donc développé une stratégie pour promouvoir leur fonction. Elles ont entrepris des projets divers : publier les biographies des présidents, monter des expositions – avec beaucoup de photos – et le coffret-mémorial. Ce dernier projet a donné une immense visibilité aux archives. Ce coffret avait été placé dans une bâtisse de l'université en 1891. Pour les festivités du centenaire, on a décidé de l'ouvrir dans le bureau même des archives : « The box was transferred to the University Library and opened while camera shutters clicked and video cameras rolled their tape. It was a moment of high archival drama! »<sup>30</sup>. En effet, ces exemples nous montrent que les archivistes doivent être plus proactifs dans leur institution et leur communauté s'ils veulent être sollicités. En plus d'organiser des expositions, de parler aux étudiants et aux professeurs, l'archiviste doit aussi voir au développement de la collection.

### **La documentation (Varsity Letters)**

Nous avons vu que la mission même d'une université concerne l'enseignement et la recherche. Évidemment, ces deux grandes fonctions d'une institution ne peuvent pas générer une importante documentation universitaire. La question primordiale que tout archiviste concerné se pose est alors la suivante : que doit-on inclure dans les archives universitaires? Helen Willa Samuels a grandement

contribué à clarifier cet aspect. En 1986, elle a développé ce qu'elle appelle *Documentation Strategies* : « A plan formulated to assure the documentation of an ongoing issue, activity, or geographic area. The strategy is ordinarily designed, promoted, and in part implemented by an ongoing mechanism involving records creators, administrators and users »<sup>31</sup>. En d'autres termes, c'est une méthode utile pour inventorier ce que les institutions génèrent comme documentation. Son travail est certainement un bon point de départ sur toute la question concernant la prolifération de documents<sup>32</sup>. Par contre, ce qu'on lui reproche, c'est l'emphase qu'elle accorde aux thèmes, c'est-à-dire aux sujets<sup>33</sup>.

Son œuvre la plus importante dans le domaine universitaire, *Varsity Letters : Documenting Modern College and Universities*, se penche particulièrement sur le concept de fonctions. Dans cet ouvrage, Samuels mentionne les sept fonctions que **tous** collèges et universités possèdent : fournir des références, véhiculer des connaissances, encourager la socialisation, favoriser la recherche, supporter l'institution, offrir un service au public et promouvoir la culture dans la communauté<sup>34</sup>, fonctions qu'elle a tendance à trop généraliser. C'est d'ailleurs l'une des principales critiques que lui adresse Terry Cook. Selon lui, elle devrait être plus catégorique dans sa définition des fonctions; en d'autres mots, elle devrait clarifier les critères ou théories par lesquelles les fonctions sont définies, puisqu'elle le fait selon les thèmes<sup>35</sup>.

C'est certainement une critique valable puisque chaque université a ses particularités. Cook suggère que nous devrions utiliser l'outil de provenance, c'est-à-